



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article547>

Les sections technologiques tertiaires, oubliées de la réforme ?

- Actualité des luttes - Second degré -



Date de mise en ligne : mardi 8 décembre 2009

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Les sections STG (Sciences et Technologies de la Gestion) de lycée ont été réformées en 2005. L'esprit annoncé de la réforme était la création d'une quatrième voie d'excellence au lycée permettant aux élèves de la filière une poursuite d'études longues dans l'enseignement supérieur.

Dans la pratique, le recrutement en section STG a continué à se faire par la négative, cette filière accueillant les élèves « qui ne pouvaient pas aller en enseignement général ».

La création des baccalauréats professionnels en trois ans a clairement remis en cause l'existence de la filière. Même si le contenu de formation et les débouchés sont en principe différents, la filière STG a perdu son avantage comparatif de préparer au diplôme en un an de moins. La disparition des classes de première d'adaptation, qui n'ont plus de raison d'être, et la baisse sensible des effectifs des classes de STG sont les conséquences indéniables de la création des bacs pro. 3 ans.

Cette situation met à mal, dans le domaine tertiaire comme dans le domaine industriel, le recrutement en sections de BTS : le petit nombre d'élèves de STI ou STG ne permettent plus de constituer des classes complètes de techniciens supérieurs, les élèves de bac professionnel qui les rejoignent ne sont pas préparés à la poursuite d'études et ont le plus grand mal à suivre l'enseignement dispensé.

La réforme du lycée passe totalement sous silence la filière STG. Le devenir des filières S, ES et L est détaillé, la refonte des séries STI et STL est annoncée. Quid des STG ? Est-ce à dire que la situation de la filière reste inchangée ou qu'elle disparaît ? Seuls l'enseignement d'exploration de seconde intitulé « Economie appliquée et Gestion » et l'enseignement de 3 h de « Droit et grands enjeux du monde contemporain » en terminale L semblent correspondre aux enseignements dispensés actuellement en STG. Mais par qui seront-ils assurés ? Et que deviennent les spécialités de la filière STG (CGRH, Mercatique, CFE, GSI) ? Le mystère reste entier...